

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 MARS 2016**

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE, Pascal NYS, Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK,  
Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Adjointes au Maire,  
Etienne DELEPAUT, André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Conseillers  
Délégués,  
Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice  
DIMARCQ, Laurent GAQUIERE, Christelle DUTRIAUX, Jérôme MEERSEMAN, Séverine CORBANIE, Mikaël LESNE,  
Jean-Adrien MALAIZE, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR,

Moussa BACHIRI,

Karima CHOUIA.

**ABSENTS EXCUSES :**

Françoise PLOUVIER, ayant donné procuration à Philippe SIBILLE,  
Barbara RUBIO, ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ.

**DEL/2016/FI/1  
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au plan de financement ci-joint ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes ;
3. d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;
4. de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
5. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/DG/2  
APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES POUR  
LES COMPETENCES AMENAGEMENT NUMERIQUE, AIRES DE STATIONNEMENT ET CHEMINEMENTS DOUX**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'approuver le présent rapport de la CLETC et la valorisation des charges et des produits transférés à la Métropole Européenne de Lille.

**DEL/2016/DG/3  
CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CCAS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe de constitution de ce groupement de commandes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

**DEL/2016/FI/4  
EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1.

**DEL/2016/FI/5  
EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - BUDGET ANNEXE ZEPHYR - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1.

**DEL/2016/DG/6  
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2014**

Présenté en Conseil Municipal. Cette présentation n'appelle pas de vote.

**DEL/2016/DG/7**  
**METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - TRANSFERT DE COMPETENCE « COURS D'EAU ET CANAUX DOMANIAUX »**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal :

- décide le transfert de la compétence « cours d'eau et canaux domaniaux » à la Métropole Européenne de Lille,
- déclare que le transfert sera effectif dès la prise de l'arrêté préfectoral à intervenir,
- approuve dans les mêmes termes la délibération n°15 C 1463 votée par le conseil de la Métropole Européenne de Lille le 18 décembre 2015 et annexée à la présente délibération.

**DEL/2016/FI/8**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Par 30 voix pour et 2 abstentions (Mme HONORE ne participant pas au scrutin), le Conseil Municipal décide :

1. d'adopter le principe d'un financement de la fraction intitulée « Proposition 2016 » correspondant aux actions de chacune des associations retenues par la Ville, selon le principe de conventions signées avec chacune d'entre elles et dans le cadre et les limites de la délibération générale d'attribution des subventions au titre de l'année budgétaire 2016 ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions financières avec chacune des associations dont les actions ont été retenues, et plus particulièrement celles percevant plus de 23 000 euros de financement municipal.

**DEL/2016/DS/9**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - PROGRAMMATIONS ANNUELLES CONTRACTUELLES POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2016 - FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - FONDS MINISTERIEL POUR LA SECURITE ET LA PREVENTION ROUTIERE - FONDS ATELIER SANTE VILLE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'adopter le principe et les orientations des différentes actions proposées dans le cadre du Contrat de Ville, du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance et du Fonds Ministériel pour la Sécurité et Prévention routière ;
2. d'adopter le principe d'un financement de la fraction intitulée « Part Ville », correspondant aux actions de chacune des associations retenues par la Ville, selon le principe de conventions signées avec chacune d'entre elles et dans le cadre et les limites de la délibération générale d'attribution des subventions au titre de l'année budgétaire 2016.
3. d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions financières avec chacune des associations dont les actions ont été retenues.

**DEL/2016/DG/10**  
**COORDINATION DE LA POLICE MUTUALISEE ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT - MODIFICATION DE CONVENTION**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention matérialisant la coordination des forces de police nationale et municipale ;
2. de l'autoriser à signer tous les actes et documents à intervenir dans le cadre de cette convention.

**DEL/2016/DS/11**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - SOUTIEN A L'ANIMATION GLOBALE DES CENTRES SOCIAUX**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'adopter le principe de participation aux charges de fonctionnement des centres sociaux ;
2. d'adopter le principe d'un financement plafonné et modulable conformément au détail de ce présent texte ;
3. d'adopter le principe d'un financement, pour chaque centre social, correspondant aux critères « l'animation globale » retenue par la Ville.

**DEL/2016/FI/12**  
**AUDIT OFFRE SOCIALE DU TERRITOIRE - PROLONGATION DE LA MISSION DU CABINET D'ETUDE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la prolongation de la mission du cabinet d'étude ;
2. d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au plan de financement ci-joint ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes ;
4. d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;

- de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/RH/13**

**ADHESION A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ORGANISATION COMMUNE D'UN MARCHE DE FORMATION RELATIF A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES - DELIBERATION AUTORISANT LA CONCLUSION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET LA PASSATION DU MARCHE**

Par conséquent, à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- de la réalisation d'une action de formation relative à la gestion des eaux pluviales ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes dont l'objet est la mutualisation des besoins en matière de formation ;
- d'autoriser la passation du marché dans le cadre du groupement de commandes ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget formation.

**DEL/2016/DG/14**

**CESSION D'UN VEHICULE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'accepter cette offre, et d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Céder le véhicule CITROEN C5 immatriculé 11DKB 59 à Monsieur LECOMTE ;
- Signer tous les documents afférents à cette vente.

**DEL/2016/AE/15**

**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ETE - ACCUEILS DE LOISIRS MULTI ACTIVITES, SEJOURS COURTS ET SORTIES A LA JOURNEE - PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs des différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement, séjours courts et sorties ados à la journée, organisés par la Ville tels qu'énoncés par la présente ;
- de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice,
- d'autoriser le paiement des prestations de service, des droits d'entrée, des activités sur présentation de factures aux articles correspondant à leur nature,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les entreprises, collectivités locales ou associations organisatrices (hébergement, campings, sorties, activités...).

**DEL/2016/AE/16**

**RESTAURATION MUNICIPALE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ET ACCUEILS PERISCOLAIRES 2016/2017 - PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs de la restauration municipale scolaire et des accueils périscolaires organisés par la Ville tels qu'énoncés par la présente selon les dates mentionnées d'entrée en vigueur ;
- de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

**DEL/2016/AE/17**

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT, ACCUEILS DE LOISIRS MULTI ACTIVITES, SEJOURS COURTS ET SORTIES A LA JOURNEE 2016/2017 - PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs des différents Accueils de Loisirs extrascolaires, séjours courts et sorties ados à la journée, organisés par la Ville tels qu'énoncés par la présente ;
- de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice ;
- d'autoriser le paiement des prestations de service, des droits d'entrée, des activités sur présentation de factures aux articles correspondant à leur nature ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les entreprises, collectivités locales ou associations organisatrices (hébergement, campings, sorties, activités...).

**DEL/2016/AE/18**

**PROJET EDUCATIF TERRITORIAL - REGLEMENTS INTERIEURS DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'adopter les règlements intérieurs des structures d'accueils de loisirs suivantes, applicables dès la rentrée scolaire 2016 :

- Accueils périscolaires du matin et du soir ;
- Pause Méridienne ;
- Temps d'Activités Périscolaires et extensions de garderie ;
- Mercredis Récréatifs ;

5. Accueils de loisirs sans Hébergement durant les petites vacances ;
6. Accueils de loisirs sans Hébergement durant l'été.

**DEL/2016/CL/19**  
**ECOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES - PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver les tarifs des prestations de l'École Municipale de Musique et de l'École Municipale d'Arts Plastiques tels qu'énoncés par la présente ;
2. d'approuver le principe d'un paiement fractionné sur trois mois pour les familles faisant état de difficultés ;
3. de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

**DEL/2016/SP/20**  
**ECOLE MUNICIPALE DE NATATION - PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver les tarifs des prestations de l'École Municipale de Natation tels qu'énoncés par la présente ;
2. de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

**DEL/2016/SP/21**  
**MODIFICATION DES TARIFS D'OXYG'HEM**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'approuver ces tarifs pour les courses Oxyg'Hem 2016.

**DEL/2016/DG/22**  
**MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT - APPROBATION DU PRINCIPE DE GESTION EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver le principe de gestion déléguée du service public des marchés communaux d'approvisionnement et autres occupations commerciales sur le territoire communal ;
2. d'approuver le principe de la procédure de consultation des candidats menée sur le fondement des articles L. 1411-12 c) et R. 1411-2 du CGCT avec publicité préalable ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et décisions correspondant aux conclusions formulées en fin de procédure ;
4. d'imputer les dépenses afférentes à la procédure sur les crédits inscrits à l'exercice.

**DEL/2016/DG/23**  
**EXONERATION TEMPORAIRE DE TAXES LOCALES - MISE EN PLACE D'UN COMITE TECHNIQUE LOCAL**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la mise en place d'un comité technique local ;
2. d'exonérer temporairement les commerces directement impactés par les travaux prévus sur l'avenue De Gaulle, de la TLPE et de la taxe d'occupation du domaine public, en lien avec les travaux à venir.

**DEL/2016/UR/24**  
**BUDGET ANNEXE « BLANCHISSERIE » - PROJET DE RENOVATION URBAINE HAUTS CHAMPS - LONGCHAMP - PARC D'ACTIVITES DE LA BLANCHISSERIE - VENTE DU LOT F - MODIFICATIF**

A l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour, Monsieur le Maire ne participant pas au scrutin), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la vente du bien immobilier îlot F du parc d'activités de la Blanchisserie ainsi que des parcelles BB 1020, BB 1021, BB 1024 et BB 1025 pour un total d'environ 1 810 m<sup>2</sup> au prix de 156 000 € TTC (130 000 €HT) à la SEM Ville Renouvelée ou toute personne ou société qui lui serait substituée pour le même objet ;
2. de créer une servitude tréfoncière entre le coffret électrique et le lot G situé derrière le lot F ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

**DEL/2016/AS/25**  
**ASSOCIATION AISE - MODIFICATION DE CONVENTION**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'accepter les termes de la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant l'association AISE.

**DEL/2016/ST/26**  
**METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS POUR L'ANNEE 2014**

Présenté en Conseil Municipal. Cette présentation n'appelle pas de vote.

**DEL/2016/ST/27**  
**METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE- EXERCICE 2014**

Présenté en Conseil Municipal. Cette présentation n'appelle pas de vote.

**DEL/2016/UR/28**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE - RESEAU DE CHEMINS PIETONNIERS BOUCLE PARIS-ROUBAIX - MISE EN PLACE D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Par 31 voix pour, 1 contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver le principe d'acquisition des parcelles reprise dans le dossier joint par voie d'expropriation ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Nord l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;
3. de l'autoriser à signer toutes pièces inhérentes à ce dossier.

**DEL/2016/UR/29**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE - RESEAU DE CHEMINS PIETONNIERS - ACQUISITIONS FONCIERES PARCELLES AL 7 AL 335**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées section AL n°7 et n°335, représentant une contenance totale de 974 m<sup>2</sup>, situées rue de Beaumont à Hem, pour un montant total d'environ 901 euros, hors frais de mutation ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession, dont les documents relatifs au découpage parcellaire.

**DEL/2016/UR/30**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE - RESEAU DE CHEMINS PIETONNIERS - CESSION POUR PARTIE PARCELLES AL 7 ET AL 335**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la cession pour partie de la parcelle cadastrée section AL n°7 et de la parcelle cadastrée section AL n°335, représentant une contenance totale d'environ 141 m<sup>2</sup>, situées rue de Beaumont à Hem, pour un montant total d'environ 3 564 euros, hors frais de mutation ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession, dont les documents relatifs au découpage parcellaire.

**DEL/2016/UR/31**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE - COULEE VERTE - CONVENTION MISE A DISPOSITION DE FONCIER**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- 1) d'approuver le principe de mise à disposition à titre gracieux de la parcelle section BB n°999 ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition et de mise en gestion.

**DEL/2016/UR/32**  
**INSTAURATION DE LA DECLARATION PREALABLE POUR LES CLOTURES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'instaurer la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal,
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs.

**DEL/2016/UR/33**  
**VENTE D'UNE PROPRIETE SISE RUE JULES GUESDE COUR CHRISTIAENS, CADASTREE BA 768, 770 ET 772**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal :

1. d'approuver la vente de cette parcelle, d'une contenance totale de 451 m<sup>2</sup>, pour un montant total hors taxes, hors frais de mutation de 112 750 euros net vendeur à Monsieur DERROUCHE Karim.
2. d'autoriser à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

**DEL/2016/UR/34**

**VENTE D'UNE PROPRIETE SISE RUE JULES GUESDE COUR CHRISTIAENS, CADASTREE BA 769, 771 ET 773**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la vente de cette parcelle, d'une contenance totale de 646 m<sup>2</sup>, pour un montant total hors taxes, hors frais de mutation de 131 000 euros net vendeur à M. SPARAVILLA Antonio.
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

**DEL/2016/UR/35**

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN PARKING SIS RUE DU 6 JUIN 1944 ET RUE DE LA MARJOLAINE, CADASTRE AS 272**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. de constater la désaffectation du terrain sis rue du 6 Juin 1944 et rue de la Marjolaine, cadastré section AS n°272, pour une superficie totale d'environ 520 m<sup>2</sup> ;
2. d'en prononcer le déclassement du domaine public communal en vue de l'intégrer au domaine privé de la commune et de procéder à sa cession ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce déclassement.

**DEL/2016/UR/36**

**PORTAGE FONCIER / CESSION A LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - LIAISON RD700**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la vente de ces parcelles, d'une contenance totale d'environ 9 862 m<sup>2</sup>, pour un montant total hors taxes, hors frais de mutation d'environ 55 720.30 euros net vendeur à la Métropole Européenne de Lille.
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

**DEL/2016/UR/37**

**REQUALIFICATION URBAINE - REGULARISATION FONCIERE - CESSION DE DEUX PARCELLES AZ 821 ET AZ 822**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'approuver la vente de ces parcelles, d'une contenance totale d'environ 175 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique à Vilogia.
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Francis VERCAMER

Député du Nord  
Maire de Hem  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille